



HOMMAGE AUX ARTISANS DE LA TERRE

**Temple**  
de la renommée  
de l'agriculture  
du QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019 À 16 HEURES  
SALLE JACQUES-CARTIER, CHÂTEAU FRONTENAC, QUÉBEC

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procédures d'assemblée
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 septembre 2018  
*Le procès-verbal est disponible sur le site Internet du Temple au [www.templeagriculture.org](http://www.templeagriculture.org)*
6. Mot de la présidente
7. Amendements des statuts de la Corporation :  
Article 11. Vérificateur : Les membres de la corporation nomment un vérificateur lors de l'assemblée générale annuelle devient:  
De vient Article 11. Expert-comptable : Les membres de la corporation nomment un expert-comptable lors de l'assemblée générale annuelle.
8. États financiers (documents remis sur place)
9. Ratification des gestes posés par le conseil d'administration
10. Nomination des experts-comptables de la Corporation
11. Nomination d'un président d'élection, d'un secrétaire et de deux scrutateurs
12. Élection de 3 administrateurs pour un mandat de 3 ans :  
Administrateurs rééligibles : Ghislain Cloutier  
Simon Giard  
Damien Lemire
13. Varia
14. Levée de l'assemblée